



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

**74170 - HAUTE-SAVOIE
N° 37/2026**

ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT CREATION D'UN TARIF
MAISON FORTE DE HAUTETOUR**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU l'arrêté n° 62/2025 du 12 décembre 2025 portant modification des tarifs municipaux culture et patrimoine ;

ARRETE

Article 1 :

Dans le cadre de l'exposition permanente un nouveau produit va être mis en vente à la Maison forte de Hautetour :

DESIGNATION	PRIX DE VENTE
Carnet Helbronner	11.90 €

Article 2 :

Monsieur le Maire de Saint Gervais les Bains et Madame La Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 3 avril 2026



Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 10-06-24

Télétransmis en Sous-Préfecture le 10-06-24

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33